

L'isolation de chaussée. Des repères pour agir.

Mise à jour du 1er octobre 2026

BLC développe une technologie de béton léger isolant et son transfert auprès de partenaires industriels. Cette synthèse présente les éléments publics utiles à un premier échange avec une municipalité, un concepteur ou un producteur.

Un statut confirmé par le MTQ

Dans ses réponses des 10, 11 et 15 septembre 2026, le MTQ confirme le statut de « produit éprouvé » pour l'isolation de chaussée. L'évaluation de cet usage est terminée et aucun projet pilote n'a été requis pour la compléter.

Cette reconnaissance concerne la formulation et l'usage évalués. Elle ne couvre pas le remblai léger, classé « produit non retenu », et ne constitue ni un engagement d'achat ni une approbation automatique de chaque structure routière. Le dimensionnement et les exigences du contrat restent propres au projet.

Résultats du matériau évalué

Propriété	Résultat documenté
Masse volumique sèche	559 kg/m ³
Compression à 24 h / 28 jours	2,0 / 3,9 MPa
Conductivité thermique à sec	0,1691 W/(m·K)
Gel-dégel, ASTM C666 B	300 cycles; module relatif 86,5 %

Essais MTQ 2014-2015 et Exova 2014. Valeurs liées aux échantillons et à la formulation évalués; elles ne sont pas des valeurs universelles de calcul.

Une configuration à dimensionner.

Douze pouces de BLC, drainage et asphalte

La configuration proposée par BLC place 12 pouces (30,48 cm) de béton léger sur le sol préparé, puis une fine couche de concassé drainant et l'asphalte. Elle ne prévoit pas de fondation granulaire sous le BLC. Les 5 cm drainants et les 19 cm d'asphalte du modèle économique servent au chiffrage; ils ne sont pas une prescription universelle.

L'étude InnovAct de 2020 examine une couche de 300 mm de BLC dans des structures comprenant davantage de granulaires. La clause historique MTQ prévoit 450 mm de recouvrement granulaire. Ces pièces appuient l'analyse du matériau et d'une épaisseur voisine de 12 pouces; elles ne valident pas à elles seules l'assemblage mince pour tous les sols et trafics.

Mise en œuvre

Séquence proposée : préparer et excaver, couler le BLC, respecter l'attente de 24 heures retenue dans le scénario, puis poser et compacter la fine couche drainante avant l'asphaltage. Le BLC lui-même est présenté comme autoplaçant et mis en place sans compactage. La convenance du mélange, la cure et les critères d'autorisation des opérations suivantes sont fixés au devis.

Cadence de coulée et délai total

Pour une route de 7 m de largeur et 12 pouces de BLC, avancer de 500 m par jour exige environ 1 067 m³ réellement posés par jour. À 7,50 m de largeur, la même cadence exige 1 143 m³/jour. Ce sont des objectifs calculés, à confirmer avec la production, le transport et le pompage.

Deux journées productives de coulée ne représentent pas le délai complet du chantier. Excavation, drainage, cure, enrobés, contrôles et travaux connexes s'ajoutent. La mesure historique de 2 MPa à 24 heures n'autorise pas automatiquement la circulation des équipements.

Sources : étude InnovAct, septembre 2020; clause MTQ du 5 février 2015; scénarios BLC des 24 et 26 septembre 2026. Les séquences et cadences récentes sont des hypothèses de préparation de chantier.

Construire une proposition adaptée.

Comparer le service rendu

Le coût se compare à l'échelle de l'ouvrage : excavation, matériaux, transport, pose, drainage, entretien et contraintes de réalisation. Les travaux de septembre 2026 distinguent plusieurs contextes de sol et de structure pour préparer une analyse adaptée à chaque projet.

BLC fournit une étude économique adaptée à votre projet après un premier échange technique. Les prix de fourniture, coûts de fabrication, marges, conditions de licence et hypothèses industrielles détaillées sont examinés directement avec les parties concernées, dans un cadre de confidentialité convenu.

Produire sous licence

La licence vise la fabrication et la commercialisation dans un territoire et pour des applications convenus. Elle comprend le transfert de savoir-faire, la formation, les contrôles qualité et l'accompagnement technique définis au contrat. Les modalités commerciales sont établies directement avec chaque partenaire.

Préparer le premier échange

Municipalités et concepteurs : préciser le type d'ouvrage, la localisation, les dimensions, le sol, le trafic, le drainage et l'échéancier. Producteurs : préciser le territoire, les installations, les capacités et le marché visé.

Éric Lauzon

Président, Béton Léger du Canada

514 497-9049

eric.lauzon@betonlegercanada.com

Documents de référence

Source : correspondance MTQ, dossier GUQ-01788, septembre 2026; lettre de reconnaissance du 19 mars 2015.

MTQ, résultats des essais en laboratoire du 3 février 2015; Exova, rapport 14-06-M0326 du 30 septembre 2014.

Baaj, Tavassoti, Dias et Lorena, InnovAct Consulting, septembre 2020 : étude de chaussées souples intégrant du béton léger.

BLC : dossiers de préparation des 23, 24 et 26 septembre 2026. Les informations commerciales détaillées et la formulation sont exclues de cette synthèse publique.